Ville de Gonesse

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

Direction de l'Enfance, de la Petite enfance
et de l'Éducation scolaire
Dossier suivi par Jean-François Sipp
JPB/HDD/MC/JFS – 2020.07

Monsieur Hervé COSNARD
Inspecteur d'Académie
Directeur des Services Départementaux de
l'Education Nationale du Val d'Oise
Immeuble Le Président
2A avenue des Arpents
95525 Cergy Pontoise Cedex

Gonesse, le 20 avril 2020

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Lors de son allocution du 13 avril dernier, le Président de la République a annoncé que les établissements scolaires rouvriront progressivement à compter du 11 mai prochain alors que pour l'enseignement supérieur les étudiants ne reprendront pas physiquement les cours jusqu'à l'été afin d'éviter une reprise précipitée. Dans son intervention du 19 avril, le Premier Ministre apportait des précisions quant aux modalités du déconfinement expliquant que la population devait apprendre à vivre avec le virus sans préciser les modalités pratiques de réouverture des écoles primaires.

Si je comprends bien l'intérêt qui s'attache à ce que les enfants retrouvent le plus rapidement possible le chemin de l'école, en particulier parce que la situation actuelle de confinement à domicile ne peut qu'accroitre les inégalités, je tiens à exprimer mon étonnement et mes doutes : il ne m'apparaît pas certain que l'on puisse situer aussi précisément le temps du retour à l'école en toute sécurité. En l'état actuel de la crise sanitaire et de ce que l'on sait de la réalité des principes actifs du virus, mais aussi et surtout de ce que l'on ne sait pas encore bien, une annonce aussi affirmative me paraît extrêmement hasardeuse tant il est impossible aujourd'hui d'évaluer les délais dans lesquels la tendance de l'épidémie sera suffisamment inversée pour permettre même progressivement le retour à des conditions de scolarisation acceptables. De même, comment envisager que les enfants d'âge maternel puissent être en mesure d'appliquer les gestes barrières.

Hôtel de ville
66, rue de Paris
B.P. 10060
95503 Gonesse Cedex
tél 01 34 45 11 11
fax 01 39 87 13 22

.../...

En tout état de cause, pour ce qui concerne la ville de Gonesse, il m'apparaît absolument impératif que la préparation de cette éventuelle rentrée des enfants des écoles primaires fasse l'objet d'une concertation rapprochée. En effet, il est certes de la responsabilité de la commune de mettre les locaux scolaires à la disposition de l'Education Nationale mais, au-delà de la nécessité de connaître les conditions dans lesquelles cette rentrée serait organisée pour adapter au mieux les compétences périscolaires que mes services ont à exercer, je tiens à pouvoir analyser de concert avec vous-même dans quelle mesure ce qui sera envisagé pour la rentrée apporterait suffisamment de garanties au plan de la protection des enfants et du personnel communal et des enseignants.

Dans le cas contraire, je suis bien déterminé à m'opposer à une mesure de rentrée scolaire qui présenterait des risques pour la santé des enfants et des adultes et pourrait contribuer à alimenter l'épidémie localement.

Mes services sont donc à votre disposition pour convenir dès la semaine prochaine d'une rencontre dont l'objectif serait de poser les bases de ce que pourrait être la reprise de la scolarisation au sein des écoles primaires. A l'instar de l'enseignement supérieur, le plus raisonnable pour les écoles primaires serait bien d'organiser cette reprise de scolarisation à la rentrée des classes de septembre 2020.

J'organise une consultation des parents d'élèves élus mais d'ores et déjà je vous confirme que bon nombre de parents font part de leur opposition ferme sur le sujet et rejoignent en cela la position que j'exprime.

Je ne doute pas que vous partagiez mon souhait d'apporter le plus grand soin à l'examen de cette question et vous remercie de l'initiative que vous voudrez bien prendre pour que cette prévision de rentrée scolaire soit examinée très précisément entre nous. Pour une diffusion complète de l'information, j'adresserai copie de ce courrier à Monsieur le Préfet du Val d'Oise.

Comptant sur votre collaboration, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

MAIRIE DE GONESSE (VAL D'OISE)

Jean-Pierre BLAZY

Copie : Monsieur le Préfet du Val d'Oise